

L'ESPAGNE NOUVELLE

PRIX D'ABONNEMENT : Madrid, 3 pesetas par mois. — PROVINCES, 12 pesetas trimestre; 24 pesetas six mois; 48 pesetas par an. — ÉTRANGER, 15 francs trimestre; 30 francs six mois; 60 francs par an. — COLONIES ET AMÉRIQUE, 20 pesetas trimestre; 40 pesetas six mois; 80 pesetas par an.

REDACTION ET ADMINISTRATION

Calle de las Hileras, núm. 16. — Madrid.

Annonces : La petite ligne, 25 centimes de peseta ou de franc.

Reclames avant les annonces : Une peseta ou 1 franc la ligne.

Reclames dans le corps du Journal : 3 pesetas ou 3 francs la ligne.

BULLETIN POLITIQUE

INTÉRIEUR

Le Congrès des députés a continué la discussion de l'adresse; il y a eu, dans la séance d'hier, quelques déclarations importantes. Le député Villa a déclaré nettement que toutes ses sympathies étaient en faveur d'une institution intimement liée avec les traditions séculaires de la couronne de Castille.

Tout le monde a compris que l'orateur était partisan de la royauté du jeune prince Alphonse. M. Villa n'a pu continuer son discours parce qu'il a été interrompu vivement par le président de la Chambre.

M. le ministre de l'Intérieur a déclaré de son côté que des jours d'épreuves prochaines vont venir et il a conjuré la majorité de ne pas abandonner son poste.

Il est certain qu'il règne dans tous les esprits une inquiétude fort grande et que l'on prévoit dans l'avenir rapproché de graves événements.

Les nouvelles de l'insurrection carliste ont été, pour rares dans la journée d'hier, et l'on en conclut qu'elles continuent à ne pas être satisfaisantes.

Le gouvernement vient d'envoyer en toute hâte à Bilbao un officier supérieur du génie, auquel a été confiée la mission d'étudier d'urgence les points où il sera possible de construire des forts devant mettre cette ville à l'abri d'une surprise.

Le parti libéral de Bilbao a envoyé à Madrid une commission qui a été reçue hier par le président du Conseil des ministres. Cette commission n'a pas dû donner sur l'insurrection des nouvelles favorables.

PROFILS POLITIQUES

Nous nous proposons d'esquisser sous ce titre, en quelques coups de plume, les traits et la biographie de ces célébrités en vogue.

Le public est toujours friand de ces indécisions. Il lui plaît de savoir si un tel, qui monte à la tribune pour ouvrir les débats à un discours torrentiel et boire un verre d'eau, est grand ou petit, jeune ou vieux, bancal ou planté comme un majuscule.

Certains journaux ont fait fortune en regardant par dessus le mur Guillolet. Ils exploitent la curiosité provinciale. Ils impriment que M. X. crachait en parlant sur les matières premières et que M. Z. cherchait une puce dans l'hiatus de son gilet en exaltant la loi protectrice des animaux. Ils racontent, à la grande joie des fils d'Ève, que Mme. B., illustre auteur d'une brochure sur l'émancipation de la femme, portait, au bal de madame C., une robe lilas trop et pas assez décolletée, avait de la poudre de riz sur les

FEUILLETON.

LA SIGEA.

PAR MME. CAROLINA CORONADO.

CHAPITRE XI.

L'ACTEUR.

Dès que Louis de Camoëns eut repris possession de son épée, il revint auprès de Louise Sigea.

Jean Meurico est venu, demanda-t-il.

— Non, Camoëns, et je suis très-inquiète.

— Je dois rectifier ce que j'ai dit ce matin sur son compte. Il m'a remis les papiers que j'avais laissés dans le cachot, m'assurant qu'il ne pouvait me rendre les autres parce que on les lui avait volés.

L'accusation de calomnies qu'il aurait débitées sur vous, l'a plongé dans une profonde surprise. Ses paroles, le ton de sa voix, l'expression de sa physionomie, m'ont prouvé son innocence. Il n'a pris, non plus, aucune part à la dénonciation d'Enriquez.

Je lui ai tendu la main et nous sommes restés bons amis.

— Je suis très-contente, Camoëns.

— Je ne crois pas qu'il puisse nous être d'une grande utilité dans l'affaire de notre fidèle.

— Je ne veux que connaître son état. Je sais qu'il est condamné au feu; mais j'ignore quand doit s'exécuter la sentence.

— Eh bien, je m'en informerai.

— Et si vous inspirez des soupçons?

— Tant pis pour les soupçonneurs qui auront à suivre mes traces.

— Je crains fort, Camoëns, que l'on ne vous tende un piège.

— Ne craignez rien, madame.

— Si l'on retarde l'exécution jusqu'au rétablis-

épales et un très beau signe n'importe où. Lorsque le fameux Y est affligé d'un rhume de cerveau et qu'il s'étend du suif sur le nez, vite on l'écrit aux nouvelles à sensation. Je me rappelle l'époque où, dès qu'Alexandre Dumas éternuait, les reporters notaient ce fait d'hiver et aussitôt, de tous les coins du globe, chacun s'écriait: «Dieu vous bénisse!»

Toujours la boîte de Pandore, qui n'était qu'une boîte à cancan.

Nous respectons trop nos lecteurs pour les entretenir de ces billevesées. Nos profils ne s'éparpillent pas en détails superflus. Ils auront la précision et la netteté d'une découpe à l'emporte-pièce.

Commençons par celui de Castelar, plein d'actualité.

Castelar est né à Cadix en 1831. Sa taille est moyenne, son front puissant, son œil profond; sa physionomie rayonne d'intelligence et d'esprit. Lorsqu'il parle, sa voix fascine et remue les fibres les plus secrètes: on devine l'âme d'un Titan dans le corps d'un homme.

En 1851, il entra à l'École normale de philosophie de Madrid, où il fut aimé de ses disciples et remarqué par ses professeurs.

En 1854, lorsqu'éclata la révolution de juillet, il était inconnu, mais, derrière les barricades, sa parole enthousiaste et poétique jaillissant du cœur, embrasa les combattants; et lorsque, au mois de septembre, se tint au Théâtre-Royal une réunion politique, ayant pour but de préparer les élections aux Cortès Constituantes, et que, d'une voix sonore et pénétrante, il y exposa les doctrines de la démocratie, il excita un enthousiasme indescriptible. Des triples salves d'applaudissements saluèrent l'éloquence facile, abondante, imagée, l'inspiration merveilleuse, la diction magique du jeune orateur.

Le lendemain, Castelar était célèbre.

Toutes les familles libérales se disputèrent sa collaboration. Il fit ses débuts à *La Sobremesa Nacional*, où ses articles, lus avec avidité, lui valurent la réputation de journaliste sans rival. Puis il entra à *La Discusión*, dont il fut le rédacteur en chef jusqu'en 1863, époque à laquelle il fonda *La Democracia*.

L'Athénée lui ouvrit ses salons. Il y fit, durant trois ans, un cours sur «l'Histoire de la civilisation pendant les cinq premiers siècles du christianisme», étonnant ses auditeurs par la prodigieuse flexibilité de ses facultés oratoires, ses profondes connaissances historiques et son incomparable mémoire.

En 1857, il obtint une chaire de littérature à l'Université Centrale.

Mais les deux années pendant lesquelles il dirigea *La Democracia* furent, sans contredit, les plus brillantes de sa vie politique.

Le dernier numéro de ce vaillant journal, tête de l'opposition, parut le 21 juin 1866.

Le 22, condamné à mort par un conseil de guerre, Castelar put franchir les Pyrénées et se réfugier à Paris.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

La révolution de septembre 1868 lui ouvrit les portes de sa patrie.

Tout le monde a les yeux fixés sur cet apôtre de la démocratie européenne.

P. L. IMBERT.

LES GALIONS DE VIGO.

Nous avons parlé hier des galions de Vigo et de l'exploitation à laquelle ils sont livrés en ce moment.

Les navires brûlés et coulés à Vigo ne sont pas les seuls qui aient été le sujet d'une affaire industrielle. Il paraît que quelques-uns se séparèrent du convoi et gagnèrent, comme ils purent, les ports de la côte: Porto, Aveiro, etc.

Déjà à Porto, en 1862, une compagnie anglaise s'occupait du sauvetage d'un galion et à cette époque, ses efforts avaient été couronnés de succès.

Tous les historiens se sont occupés du désastre de Vigo, aucun n'a fait mention des trainards qui suivaient l'escadre. C'étaient au reste des faits isolés à côté de l'événement principal. Le duc de Saint-Simon, dans ses mémoires, s'occupe de ce grand malheur et est bien plus précis que les autres historiens.

Outre que le fait s'est passé de son temps, le duc, par sa position, était à la source même des renseignements.

On a souvent mis en doute la richesse des épaves qui gisent au fond de la baie de Vigo. Ce point a été le sujet de diverses contradictions. On verra par le passage suivant que, malgré le sauvetage entrepris par Chateaufort, la mer garde encore une bonne partie du tribut que l'Amérique payait à l'Espagne.

Citons en entier le passage de Saint-Simon, il en vaut la peine:

«Cependant les galions, retardés de près de deux années, étaient désirés avec une extrême impatience. Chateaufort les était allé chercher, il les trouva très-richement chargés, et les amena avec son escadre. Il envoya aux ordres, et voulut entrer dans mes ports. On craignait la jalousie des espagnols, qui néanmoins étaient, de toutes les nations commerçantes, celle qui avait le moins d'intérêt à leur chargement, on n'osa les confier au port de Cadix, et ils furent conduits dans le port de Vigo, qui n'est pas éloigné, et qu'on avait fortifié de plusieurs ouvrages. Renaud, dont je parlai en son lieu, eut beau représenter le danger de ce lieu et la facilité d'y recevoir le plus fatal dommage, et soutenir la préférence de Cadix, il ne fut pas écouté et on ne pensa partout qu'à se réjouir de l'heureux retour si désiré des galions et des richesses qu'ils apportaient. On ne laissa pas de prendre la sage précaution de transporter le plus tôt qu'on put tout l'or, l'argent, et les effets les plus précieux et les plus aisés à remuer, à plus de trente lieues dans les terres, à Lugo.

On y était encore occupé lorsque les ennemis arrivèrent, débarquèrent, s'emparèrent des forts

cher de ce volcan, tombe enseveli sous sa lave ardente.

Les royaumes, épouvantés par le sinistre reflet de ses flammes, attendent dans la stupeur l'éruption qui doit les réduire en cendres. Les rois, impuissants et craintifs, sentent la chaleur de l'incendie monter jusqu'à leurs fronts couronnés.

Mais au milieu de ces rois est un géant dont le front ne peut être atteint par aucune étincelle échappée de la terre, parce que, comme Vœlcan lui-même, il descend dans la région du feu et saisit les foudres qu'il lance ensuite sur les mortels...

— Charles V.

— Charles V., oui, lui seul, lui seul est plus puissant que l'inquisition. S'il veut foudroyer le bûcher allumé pour un auto-da-fé, il n'a qu'à jeter sur lui l'eau de sa royale coupe.

S'il veut sauver un condamné, il n'a qu'à lui tendre un coin de son manteau. Pour tous les moines du monde fûlent, terrifiés, il suffit d'un cri de l'Empereur. Toutes les couronnes sont sous sa couronne, tous les sceptres sous son sceptre, toutes les volontés sous sa volonté.

Il y a quinze ans, je vis Charles V sur une des tours de l'alcazar de Tolède. Son front me brillait au soleil de l'éclat de l'argent. Il avait les bras croisés et regardait, immobile, le Tage. J'étais sur une terrasse, contigue. Je m'amusais à faire voler un autour tout jeune, que mon père avait levé au nid, quand, tout-à-coup, l'oiseau prit son essor et, au lieu de revenir dans mes bras comme il faisait d'habitude, se perdit dans les airs. Mes cris attirèrent l'attention de l'Empereur. Je pleurai, je levais les bras au ciel, j'appelaï l'oiseau fugitif. Je ne tardai pas à le voir redescendre et je me consolais, quand je m'aperçus qu'il changeait de direction, et tombait dans l'alcazar. Il s'abattit dans une des cours sans rien dire à ma mère, j'allai au château.

Les gardes ne voulaient pas me laisser entrer; j'insistai tant, que je pus pénétrer jusqu'à la première cour. J'y cherchai l'oiseau; mais ne le

trouvai pas. J'entrai dans la seconde cour avec moins de difficulté; mon autour n'y était pas non plus. Alors je montai le grand escalier, où l'on m'opposa une faible résistance (on me croyait, sans doute, fille de quelque serviteur du palais.) Je traversai les galeries et me blottis enfin au fond d'une salle carrée, dont le pavé était de mosaïque. J'y restai jusqu'à ce que je vis passer une foule de courtisans, qui chuchotaient tout bas et me regardaient avec curiosité. Ils se placèrent sur deux rangs. J'allais me cacher derrière l'un d'eux, quand un gentilhomme me prit par le bras et me conduisit jusqu'aux galeries. J'éclatai en sanglots, demandant mon autour; mais, sans tenir compte de mes pleurs on me fit rétrograder, et je me trouvai bientôt dehors.

— Et vous revint-elle chez vous?

— C'est ce qu'aurait fait toute autre, plus prudente et moins obstinée; moi, je m'assis sur une des marches de l'alcazar et à chacun de ceux qui sortaient, je demandais mon oiseau.

Je restai là une heure à obséder l'attention des courtisans, jusqu'à ce que, résonnant les tambours et les trompettes, la garde se mit en mouvement et l'empereur sortit. Je le connaissais pour l'avoir vu souvent passer dans notre rue. Au lieu de m'épouvanter, son imposante majesté m'inspira une instinctive affection. Dès que je l'aperçus, j'allai au devant de lui et demandai mon autour. Il ne me comprenait pas. Lorsque je lui eus expliqué qu'il était tombé dans l'alcazar, il me dit:

— Qui, oui, je t'ai entendu crier sur la terrasse, mais je n'ai vu l'autour que dans les airs.

— Il est tombé dans la cour de l'alcazar, repris-je.

— Eh bien, s'il est dans l'alcazar, nous te le rendrons. Comment t'appelles-tu?

— Louise Sigea.

— Tu es venue seule chercher l'autour?

— Toute seule.

— Me connais-tu?

CORTÈS

SENAT.

Présidence de MR. DE SANTA CRUZ.

Séance du 11 Juin.

La séance s'est ouverte à trois heures moins un quart; le procès-verbal antérieur a été lu et approuvé.

M. Suarez Inclan appuie son projet de loi relatif à l'exploitation des marais salants.

M. le ministre des Travaux publics répond que le gouvernement ne s'oppose point à ce que le projet présenté par M. Inclan soit pris en considération.

Le Sénat l'adopte.

M. Eraso combat le rapport de la commission.

M. Fuents Alcazar défend le rapport.

Après quelques répliques de part et d'autre, le Sénat approuve le projet de la commission par 34 voix contre 30.

La séance est levée à six heures.

CONGRES

Présidence de M. RIOS ROSAS.

Séance du 11 Juin.

Plusieurs députés présentent des documents ou adressent des interpellations de minime importance.

M. Garcia San-Miguel appuie un projet de loi sur les chemins de fer, lequel est pris en considération.

Le Congrès continue la discussion de la réponse au message royal.

M. le ministre de l'Intérieur prend la parole pour détruire les griefs formulés dans le discours de M. Castelar.

Le ministre accuse l'orateur républicain de versatilité, en lui prouvant qu'après avoir combattu l'Internationale, il s'est rangé de son côté. Quant à son discours de samedi, on doit le regarder comme le cri de guerre que le parti républicain a le droit de pousser contre l'ordre de choses existant.

Revenant aux circonstances qui amenèrent la chute du cabinet Zorrilla, le ministre démontre

que ce fut la faute du président et de personne autre que lui. D'ailleurs, M. Zorrilla lui-même en convenait, et la chambre était révoltée de la tyrannie à laquelle voulait l'assujettir le chef du parti radical en lui imposant la nomination d'un président à sa dévotion.

Le cabinet Malcampo arriva donc au pouvoir d'une façon strictement constitutionnelle et parlementaire.

L'orateur fait ensuite l'historique du nouveau ministère.

Comprenant la nécessité d'inaugurer une politique sérieuse, et surtout d'assurer l'ordre ébranlé, le gouvernement commença par la rude tâche et l'on vit le ministre de l'Intérieur lui-même, au départ du gouverneur de Madrid qui avait donné sa démission, parcourir jour et nuit les rues de la capitale comme un simple commissaire de police.

C'est alors que le parti républicain montra ses tendances internationalistes, appuyé qu'il était par les démocrates, furieux de la chute du ministère Zorrilla.

Il fallait combattre le danger, et c'est pour y faire face, que le cabinet adressa aux gouvernements étrangers cette circulaire sur laquelle monsieur Castelar a répandu l'ironie à pleines mains.

Mais si le ministère Malcampo s'attira l'animadversion et les railleries de l'opposition, par contre il fut vivement applaudi par le gouvernement de la République française.

Passant ensuite à la question financière, l'orateur prouve que le cabinet dont il faisait partie, conserva les économies établies par son prédécesseur. De plus, il eut la gloire de mener à bonne fin une opération de crédit que M. Zorrilla n'avait pu réaliser. La Banque de Paris tenait en haine le Trésor espagnol par un engagement qui, pour être rompu, devait coûter dix millions de francs au Trésor. Eh bien, le cabinet Malcampo y parvint sans qu'il en coûtât un centime au pays.

Quant à la cause de la chute du cabinet, l'orateur l'attribue, ce qui est vrai, à la coalition du carliste avec les radicaux et les républicains. La démocratie dut, pour obtenir l'appui des carlistes, s'engager à réclamer avec eux du gouvernement le rétablissement des institutions monastiques.

Or, comme le ministère s'opposait à cette mesure et que l'opposition voulait à toute force la faire adopter, le roi prononça la suspension des séances de la Chambre des députés et du Sénat.

L'orateur ajoute que, dans cette circonstance, le cabinet présenta par deux fois sa démission, mais que le roi se refusa toujours à l'admettre, d'accord avec les présidents de la Chambre et celui du Sénat. Je le demande, s'écrie l'orateur: «A-t-on violé, en quoi ce soit, la Constitution et les pratiques parlementaires dans cette crise ministérielle et dans la manière d'y mettre fin?»

Venant ensuite à la nouvelle convocation des Chambres, il démontre que, vu l'esprit d'hostilité qui les animait, le roi, comprenant qu'il était impossible de gouverner avec elles, signa l'ordre de leur dissolution.

M. Castelar accuse le gouvernement de vouloir réformer la Constitution; c'est une assertion tout-à-fait gratuite, qu'il ne prouve pas et que l'orateur le met au défi de prouver.

Lui, au contraire, se fait fort de démontrer au parti républicain qu'il demande la réforme de la Constitution, puisqu'il a demandé qu'on séparât

— Vous êtes le César.

— On vient de te le dire, ou tu le savais déjà?

— Je le sais depuis que je suis née. J'ai souvent écrit ce nom.

— Toi!

— Oui, moi.

— Pourquoi donc l'écris-tu?

— Parce que j'écris en latin l'histoire du César.

— Comment; tu connais le latin?

— Oui.

— Tu écris mon histoire?

— Oui.

— Quels professeurs as-tu?

— Mon père.

— Bravo! je veux lire cette histoire. Je suppose que tu parles bien de moi?

— Bien et mal.

— Comment! tu ne l'as pas lue?

— Je défends les *Comuneros*.

— Vivé Dieu!

— Et j'accuse le César des abus de l'inquisition.

— Fillette, quelle âge a-tu?

— Dix ans.

— Porte-moi cette histoire, demain-matin.

— On me laissera entrer?

— Tu diras ton nom.

Ainsi commencèrent nos relations. Il est inutile de vous dire que je rentrai en possession de mon autour, que je présentai à Charles V son histoire et commençai à mériter ses faveurs. Il donna à mon père un emploi dans l'alcazar et nous envoya, ma sœur Angèle et moi, à Lisbonne, au service de l'infante, où nous restâmes cinq ans, jusqu'au jour où une grave maladie de mon père nous rappela à Tolède.

(La suite prochainement.)

L'Eglise de l'Etat, qu'on enlevait au municipal son autonomie, aux Cortès leurs droits. Que veut le gouvernement? la réforme des lois organiques, rien de plus.

M. le ministre se plaint de ce que toutes les mesures qui partent de l'initiative du gouvernement, soulèvent les clameurs de l'opposition, et que ces mêmes mesures sont couvertes d'applaudissements, lorsqu'elles proviennent de l'opposition. Un député ministériel demande-t-il la réforme de la Constitution? la liberté est en danger, nous marchons à la réaction. Mais si c'est un des députés de l'opposition qui émet la même idée, la liberté s'assied et se fortifie.

M. le ministre, pour prouver que les lois organiques ont besoin d'être réformées, cite comme exemple la loi municipale, qui offre de graves contradictions.

Abordant ensuite la question de la liberté de la presse, l'orateur affirme que cette liberté est telle qu'elle touche même à la licence, puisqu'elle pénètre jusque dans le sanctuaire de la vie privée, ne laissant rien de secret.

«Si l'un de nous se lance à la rue en poussant des cris universels, on l'arrête, on le juge, on le punit; et si c'est poussé par M. Castelar dans un journal, il est impuni.»

L'orateur repousse ensuite l'accusation lancée par M. Castelar au gouvernement d'avoir à ses gages des libellistes et des diffamateurs.

L'orateur républicain a reproché à la majorité d'être divisée; M. le ministre demande s'il n'est pas de même dans le parti républicain et dans le parti radical.

L'orateur termine par les paroles suivantes: «Tous, tant que nous sommes ici, de quelque parti que nous venions, nous y sommes avec la ferme résolution non-seulement de respecter, mais encore de défendre les conquêtes de la révolution, sur quelque terrain que ce soit. Peut-être, messieurs de la majorité veut-on mettre à l'épreuve votre fermeté dans ce combat; le gouvernement sait, et vous le savez aussi, que l'on trame quelque chose. Il faut donc que gouvernement et majorité soient prêts à tout événement.»

Si quelqu'un d'entre vous, messieurs, ne se sent pas au cœur assez de force pour défendre avec énergie les conquêtes de la révolution, sa place n'est point ici parmi nous, car, il ne faut pas le dissimuler, les jours d'épreuve approchent. Je suis persuadé qu'aucun de vous n'abandonnera le gouvernement, et j'attends les événements, plein de confiance en votre patriotisme. Aussi ne vous demanderai-je plus qu'une chose, c'est de voter cette adresse, et de prouver ainsi que vous êtes bien résolus à faire tout ce qu'il faudra pour sauver les bases fondamentales de la Constitution et de cette dynastie que le pays a placée sur le trône.

INSURRECTION CARLISTE

(Service particulier de l'ESPAGNE NOUVELLE.)

Nous recevons de notre correspondant les détails suivants dont nous pouvons garantir l'authenticité: Hier, le 10 au matin, la colonne du général Ceruti qui depuis trois jours poursuivait sans relâche et sans repos la bande de Carasa, apprit que ce factieux était à une petite distance dans la crainte de le voir encore échapper, la cavalerie aux ordres du commandant D. Juan Franco de la Torre, s'élança au grand trot et ne tarda pas à joindre l'arrière-garde de Carasa. Celle-ci reçut, par un feu de peloton bien nourri, les cavaliers qui s'étaient d'abord déployés en tirailleurs et qui poussèrent plusieurs charges en fourrageant dans le Carrascal où les factieux s'étaient jetés.

Après un combat de quelques moments, la bande de Carasa gagna la partie escarpée de la montagne, impraticable à la cavalerie, qui resta maîtresse du champ de bataille avec quatre prisonniers, des armes, des provisions de vin et autres objets. On ne dit pas le nombre des blessés.

La bande de Carasa était forte de 2,000 hommes. Le détachement de cavalerie ne comptait que 300 chevaux appartenant au régiment de Lusitanie, 80 lanciers. Il y avait trois jours et trois nuits qu'ils ne prenaient pas de repos. L'action a eu lieu près d'Ursue.

PARTIE OFFICIELLE

On lit dans la Gazette: Provinces de Biscaye et de Navarre. Le général en chef est arrivé hier à Salinas de Oro, quelques instants après que le cabecilla Carasa, prévenu de son approche venait de quitter cette localité avec 400 hommes. Le colonel Catalan, en se dirigeant sur Lerga, a trouvé le gros de la faction commandée par D. Antonio Lizarraga. Il a commencé aussitôt l'attaque; mais après avoir reçu la cinquième grenade dans ses rangs, l'ennemi s'est mis en fuite et s'est dirigé à travers champs vers Puerto Artajona, et du côté de Mendigorria, poursuivi par le colonel Catalan, la brigade Ceruti et le général en chef en personne.

La faction Velasco cherche à gagner la vallée d'Arana, serrée de près par les colonnes de Zorrilla et de Lopez Pinto. Le général Acosta a attaqué avant-hier la faction Cubillas, commandée par Iturbide, à Berambio; il a inutilisé 300 fusils, 10,000 cartouches, de la poudre et autres effets de guerre, enfermés dans l'herminette de Garanchó, que les carlistes destinaient à la réparation des armes. Les carlistes ont perdu trois morts, quelques blessés et 11 prisonniers.

Catalogne. Le général Nouvillas, parti de Girona avant-hier, se trouve à la poursuite de la faction de Trystani et d'Estartus, dans la direction de Medina. La bande de Pinols, forte d'environ 80 hommes, est entrée hier à Tivisa, et a pris ensuite la route de la montagne du même nom. Les autres nouvelles offrent peu d'intérêt.

Nouvelle Castille. Hier, au point du jour, les factions réunies de Bermudez de Mulita, de Vazquez et du curé d'Alcabon, au nombre de 420 hommes, sont entrées à Galvez, où elles ont remplacé trois chevaux fatigués, et ont exécuté 140 actions de pain, 15 fanegues d'avoine et quelques armes.

Elles se sont dirigées vers la Puebla de Montalbán, poursuivies par la colonne de la riva del Tago.

Dans le reste de la Péninsule, tranquillité complète.

PARTIE NON OFFICIELLE

On écrit de Badajoz au *Diario del Pueblo*:

Dans la journée du 5, soixante carlistes à cheval et quelques fantassins, commandés par le curé d'Alcabon, sont entrés à Helechozo. On prétend qu'ils avaient avec eux un aïeul du collège militaire de Tolède et un officier de la ligne. Les gardes civils, au nombre de 24, sont barricadés dans les maisons et ont ouvert le feu sur les carlistes. Ceux-ci se sont tenus dans les environs, répondant sans résultat à la fusillade.

Dans la journée du 6, cette même bande est passée par Fuenlabrada, où elle a demandé des rations; elle s'est dirigée ensuite sur Garbayuela et sur Siruela, où elle a fait halte fort paisiblement, après s'être emparée du peu d'argent qui se trouvait dans les caisses de l'Etat. Les populations ne se montrent pas hostiles aux carlistes, parce qu'ils se conduisent bien, dit-on. La troupe du curé d'Alcabon, parfaitement équipée, se distingue par le beret traditionnel rouge et le pantalon de la même couleur.

Le journal *La Reconquista* dit, dans son numéro d'hier soir, que le chef carliste Carasa a écrit deux lettres au général Moriones, l'une pour l'inviter à se présenter avec deux mille hommes, tandis que lui n'aurait sous ses ordres que 1,500 navarres; l'autre, la première étant restée sans réponse, pour réduire à 1,000 le nombre de ses partisans. Carasa exigeait que les autres troupes de Moriones ne prissent pas part à la lutte.

Ces sortes de provocations étaient fort en vogue pendant la guerre civile, mais elles restaient pour la plupart sans résultat.

Une bande carliste, embusquée dans les environs d'Olot, attaqua ces jours derniers une petite colonne de troupes. Un caporal de la garde civile, Dominguez, tué et quelques autres blessés, tel est le résultat de ce combat isolé. Le malheureux Dominguez laisse une veuve et six enfants.

On écrit de Girona que la présence dans cette contrée de quelques anciens chefs carlistes, a décidé un bon nombre de partisans à faire partie des bandes que l'on organisait avec assez de succès.

La bande carliste des Provinces Basques s'élève actuellement à deux mille hommes bien armés.

D'après *La Correspondencia*, les carlistes font des efforts désespérés pour propager la sédition. La province de Murcie serait une de celles où les agents du prétendant travaillent avec le plus de chaleur, bien que sans aucun succès pour le moment.

La Correspondencia dit que des zouaves pontificaux, qui ont déjà servi à Rome, sous les ordres de Saballs, font partie des troupes de Trystani, d'Estartus et de ce même Saballs.

Le gouvernement a donné des ordres pour qu'un officier général du génie se rendit immédiatement à Bilbao, pour mettre les forts de cette ville à l'abri d'un coup de main.

Le bataillon de francs-tirailleurs, parti avant-hier de Madrid, est arrivé à Pamplune, où il a été passé en revue par le gouverneur militaire de la place. A l'heure où nous traçons ces lignes, il doit avoir été dirigé sur la Navarre.

Le ministère de la Guerre a déjà dicté les règles auxquelles devront s'assujettir les conseils de guerre appelés à juger les carlistes.

La faction de Carasa s'est présentée subitement avant-hier aux bords de Tiernas, province de Huesca, mais elle n'a pas tardé à s'interner dans la Navarre.

On lit dans le *Debate*: Le gouvernement et la majorité, prévoyant que nous allons entrer dans une période exceptionnelle, ont reconnu la nécessité d'être prévenus contre toute éventualité; et c'est à cette prévision que répond le projet de demander aux Cortès l'autorisation de suspendre les garanties constitutionnelles lorsque la lutte sera devenue inévitable.

Nous savons tous ce qui se trame contre les institutions, nous savons tous que l'on conspire et pour qui l'on conspire; et nous ne sommes pas même surpris que, parmi ces conspirateurs, se trouvent les chefs d'un parti considéré jusqu'à ce jour comme se renfermant dans les bornes de la légalité.

C'est pour cette raison que l'attitude du gouvernement et celle de la majorité nous semble être parfaitement justifiées. Mais l'*Imparcial*, sans doute mieux informé que nous, ne croit pas que le danger soit aussi imminent, et suppose avoir de bons motifs pour combattre ce que, dans son pessimisme, il appelle la Dictature. Aussi affirme-t-il énergiquement qu'il n'y a pas de raisons suffisantes pour résoudre par la force certaines difficultés. Il écrit à ce sujet le paragraphe suivant, que nous n'oublions pas et que nous ne pouvons égarer sans nous en rendre compte.

«Heureusement, dit-il, la mesure n'est pas nécessaire, et nous en appelons au témoignage même du gouvernement qui a répondu de l'ordre et du repos public. Et comme cette mesure n'est pas nécessaire, la suspension des garanties constitutionnelles ne peut que démontrer la faiblesse extrême d'une situation qui prétend se restaurer au prix de la liberté, du repos, et même de la fortune des citoyens.»

«Sous peu nous verrons de quel côté se trouve la bonne foi, et si, le moment venu, nos craintes ont été sans fondement, c'est avec plaisir que nous en ferons l'aveu à notre collègue; si elles étaient justes, que l'*Imparcial* n'ait pas ses assertions, car ce qui est écrit est écrit.»

LA MAJORITÉ SE DISSOUT! *La Prensa* s'oppose à la suspension des garanties. Le *Debate* la regarde comme indispensable. M. Lopez reproche aux *fronterizos* d'accorder aujourd'hui au gouvernement des facultés qui, ayant été refusées en 1867, donnent lieu à la fameuse nuit de San José.

M. Burali ne veut pas être conservateur avec les conservateurs de la majorité. M. Groizard, parlant des couvents, scandalise même le général Serrano, et la majorité du Sénat approuve ce que M. Groizard repousse.

Enfin les candidatures pour les deux vice-présidences de la Chambre sont une nouvelle cause de division. Le *Pont d'Alcolea* affirme qu'il n'y a pas moins de trois candidatures parmi les ministériels; celles de MM. Malcampo, Romero Ortiz, Alonso Colmenares et Navarro Rodrigo; enfin celles de MM. Martin de Herrera et Venancio Gonzalez.

Le même journal croit que ce sera la seconde qui l'emportera.

Nous lisons dans le *Magisterio Español*: «On doit aux maîtres d'école de la province de Badajoz 1,150,325.88 rs.

Combien est-il dû à S. M. le roi et aux ministres de la couronne? 000,000.00»

On doit présenter au Congrès en même temps que le projet de suspension des garanties constitutionnelles, un second projet de loi appelant sous les armes 60,000 hommes de la dernière réserve.

On lit dans *El Diario del Pueblo*: «L'édifice monarchique de septembre s'est ouvert en quatre-vingt-trois ans.

Le ministère cherche à le soutenir au moyen d'atouts. Mais l'édifice s'écroulera bientôt; les atouts ne servent de rien, lorsque une œuvre d'art péche par sa base.

Il est inutile d'employer la pioche. Laissez l'édifice s'écrouler par lui-même.

Toutefois, on éviterait peut-être des malheurs, si l'on procédait à la démolition dans toutes les règles de l'art et sans perdre un seul jour.

Nous lisons dans *La Igualdad*: «Une fois les projets de loi dont nous nous occupons plus loin annoncés, nous supposons bien que les minorités ne resteront pas un seul instant aux ordres.

Nous disons que nous voulons supposer, par ce qu'agira autrement constituerait un acte de trahison.

A la hauteur où les choses en sont venues, il n'y a plus des hommes de parole et des hommes d'action; tous, absolument tous, nous avons un devoir sacré à remplir: celui de défendre la patrie, nos frères, notre propre existence, avec les mêmes armes que l'on emploie contre nous.

Maudits soient à tout jamais les timides et les lâches.»

EXTERIEUR

TELEGRAMMES. *New-York*.—D'après des nouvelles dignes de foi, les troupes de Juarez ont été mises en déroute par les insurgés, qui, après avoir reconquis Monterey, marchent sur Matamoros.

Washington, 11.—On assure que le gouvernement des Etats-Unis accepte l'ajournement de l'arrêt du tribunal de Genève qui doit résoudre la question de l'*Alabama*.

Paris 11.—3 p. 0/0 français, 55.60. Le 5 p. 0/0 id., 86.80.

Intérieur espagnol, 25.80. L'extérieur id., 30.43.

Londres 11, à la première heure.—Ex-rieur espagnol, 30 1/2. Portugais, 43 1/4.

Berne 11.—Le gouvernement français a remis au gouvernement suisse deux millions de francs à compte des frais que l'interne-ment de l'armée de l'Est coûte à la Suisse.

Versailles, 11 soir.—ASSEMBLEE NATIONALE.—Tous les amendements au projet de loi ont été repoussés. On a approuvé les articles fixant le service actif à 5 ans, à 4 ans celui de la réserve, à 5 le service dans l'armée territoriale, et à 6 celui dans la réserve.

Anciers, 11.—3 p. 0/0 espagnol, 29.00. Portugais, 41 1/2.

Amsterdam, 11. 3 p. 0/0 espagnol, 29.55. Portugais, 41.95.

Londres 12.—CHAMBRE DES COMMUNES.—Gladstone annonce que le moment n'est pas encore venu de formuler l'article additionnel au traité de l'*Alabama*; mais il déclare qu'il n'existe aucune divergence entre le gouvernement des Etats-Unis et celui de l'Angleterre, et que celle-ci se réserve sa liberté d'action pour ce qui regarde les pertes indirectes.

Berlin 12.—En septembre prochain il y aura une entrevue entre l'empereur Guillaume et l'empereur d'Autriche.

Hier, le conseil fédéral approuva un projet de loi autorisant la police à expulser du territoire allemand, les jésuites et toutes les congrégations qui leur sont affiliées.

LETTRES PARISIENNES. (Service particulier de l'ESPAGNE NOUVELLE.)

Paris, 10 juin 1872.

A tout prix, Paris voudrait se distraire, oublier un peu les guerres et les incendies, et rire franchement son rire honnête, le rire de Molière et le rire de Cervantes; mais les sables de Sancho ne parviennent pas à déborder le superbe don Quichotte tout froissé d'avoir pris des moutons à vent pour des hommes, et le lourd militarisme allemand, forteresse ambulante, pour une armée de chair et d'os.

Et cependant, on ne manque point de bonne volonté pour rechercher l'amusement et l'oubli. Hier, par exemple, en dépit des ondées successives, les courses avaient lieu, dans tout leur éclat. On s'aborda, même entre gens de beaucoup d'esprit, en se posant cette question: «En bien? Berryer a-t-il remporté le prix?» Et ce nom du grand orateur était loin d'évoquer des idées politiques!

Berryer, c'est le cheval favori français, le concurrent de Crémorne l'anglais.

La tribune des dames avait l'aspect d'une immense et splendide serre où s'étageraient des fleurs exotiques de toutes les nuances; rubans et soies, satins et velours, tout cela chatoyait et étincelait; resplendissait; vert, bleu, rose, pourpre, jaune, blanc, noir, orange, violet, tout cela reluisait; mouchoirs, éventails, ombrelles, tout s'agitait, tout vivait; on voulait s'amuser; on espérait tout de Berryer; des œufs des femmes suivaient le beau coïssier; on se demandait: «Quel sera le vainqueur?»

Dans le pavillon central, on remarquait le président de la République, Mme Thiers, le prince Orloff et sa femme, M. de Rémusat, le maréchal Mac-Mahon, etc... Hélas! Berryer n'est pas même arrivé classé; Crémorne et, en sa personne chevaline, Albion, ont vaincu; Crémorne a gagné le prix de cent mille francs. Heureux cheval! qu'en fera-t-il? «Sic vos non vobis, equi», a-t-il dit; cela est peu équitable; soit, mais cela est humain.

Un moment après la victoire de Crémorne, commençait le défilé des voitures, coupés, calèches, fiacres. On y a remarqué des voitures antiques, royales, bizarres, qui datent de Louis XIV à coup sûr, ornées de laquais habillés en Ruy-Blas, et qui, depuis longtemps, étaient dans la remise.

On assure que, pour la circonstance quarante-deux pick-pockets étaient accourus de Londres. Mais les *policiemen* les ayant suivis, on a arrêté bon nombre de ces voleurs. Pourquoi étaient-ils 42?—Pourquoi pas 40, comme dans Ali-Baba? Ces braves gens ne sont pas les seuls par le temps qui court (plus vite que Crémorne) à gémir dans les prisons! Sans parler des vaincus de la guerre civile, nous comptons deux officiers très-supérieurs sous les verrous: Bazaine et Ulrich.

Le cas du maréchal Bazaine est grave, comme on sait. Quant à Ulrich, ce général est simplement frappé d'une peine disciplinaire de quinze jours d'arrêts pour avoir publié sa défense en réplique à l'avis du conseil d'enquête sur la capitulation de Strasbourg, sans avoir été préalablement autorisé par le ministre de la Guerre.

On remarque qu'il ne reste plus de maréchaux de France que le nombre, strictement réglementaire en temps de paix, à savoir: Bugey, d'Hilliers, Canrobert, Mac-Mahon, Forey, Bazaine et Leboeuf. Or, où est Leboeuf?

On va la feuille de rose, et la feuille d'olivier.

Si les maréchaux se portent mal, en revanche l'état sanitaire de Paris est excellent. On ne sait si cela est dû aux pluies qui mouillent, notre printemps, mais dans leur fuite, les maladies d'hiver ne montrent plus que la pointe des talons, pendant que les maladies d'été ont à peine montré encore le bout du nez.

Hier au soir un banquet a eu lieu au Palais-Royal, chez Corazza, le banquet des adeptes de l'émancipation civile des femmes.

M. Léon Richer, l'organisateur de la fête, est le rédacteur d'un journal intitulé *L'Avenir des Femmes*, et dans lequel, depuis plusieurs années, il combat pour l'émancipation future de la femme dans les sociétés modernes. M. Laboulaye présidait. On remarquait MM. Schelcher, Alfred Naquet, Guérout, de Lacretelle, etc... M. Léon Richer a lu une lettre de Victor Hugo où le grand poète exprime sa sympathie à son œuvre. La lettre se termine par ce mot admirable: «Il est

difficile de composer le bonheur de l'homme avec la souffrance de la femme.»

On vient de rendre justice, il y a trois jours, au talent d'une femme persécutée depuis quelque temps, sous prétexte qu'elle aurait, sous la Commune, dit des vers aux Tuileries, ce qui, d'ailleurs, est, dit-on, contrefait. C'est de Mlle Agar, de la Comédie-Française, que nous voulons parler. Elle a été accueillie par les plus chaleureux applaudissements l'autre soir. Il n'était ni intelligent, ni généreux, ni noble de poursuivre de quolibets une femme, et une actrice du mérite de Mlle Agar. C'est dans le *Cinna* de Corneille que Mlle Agar a reparu sur notre scène, où l'on a aussi repris le *Monteur*, cette pièce empruntée par notre grand tragique au grand Lope de Vega.

JEAN AICARD.

CHRONIQUE D'OUTRE-MER.

La pacification du Mexique s'opère lentement. Déjà, la population réclame avec énergie contre la prolongation des pouvoirs dictatoriaux de Juarez, celui-ci n'a pas l'air d'entendre et maintient sa dictature. Le nouvel empire d'Allemagne a accablé à Mexico un ministre résident chargé de ses intérêts. La remise au président des lettres de créance du nouveau fonctionnaire a donné lieu à un échange de compliments et de discours amicaux.

Le gouvernement de la confédération du Canada a annoncé qu'il se propose d'abolir le droit de capitation imposé actuellement à tout passager ou immigrant indistinctement. Ce droit serait remplacé par un impôt personnel frappant tout passager ou immigrant arrivant sur un navire à bord duquel il n'y aurait pas de médecin, ou qui serait parti sans la sanction des commissaires de l'émigration.

Le président d'Haïti, à adressé, le 9 Mai, un message au Congrès. Il est dit que le pays est calme; ses relations étrangères satisfaisantes. Le gouvernement a entre les mains des documents pour prouver la complicité de Bez dans le dernier mouvement révolutionnaire et dans l'expédition du cap Haïti. On négocie avec le gouvernement des Etats-Unis pour la restitution de l'île Navassa exploitée pendant plusieurs années par la compagnie américaine du Guano, quoique ce soit un territoire haïtien.

Par la voie de la Havane on mande de Kingston, à la date du 12 Mai, que les autorités coloniales ont terminé leur contrat avec la compagnie américaine des steamers de la maille du Pacifique, pour le transport des dépêches de la Jamaïque à l'aller et au retour. Les offres de la compagnie anglaise des Indes orientales et du Pacifique pour le même service ont été acceptées.

Les derniers avis de l'Amérique centrale annoncent que la paix règne dans le Guatemala ainsi que dans les autres Etats. Une concession a été accordée pour un chemin de fer de San José à la capitale.

Le gouvernement de Honduras a établi le compte des sommes qui lui sont dues par la république de San Salvador; quoique ces sommes dépassent deux millions de francs, le règlement n'en est pas douteux, car les finances de San Salvador sont des plus prospères.

Le président de la république de Venezuela, Guzmán Blanco, a mis en pleine déroute Salazar. On dit que ce dernier ne s'est sauvé qu'avec 200 hommes. Les troupes du gouvernement le suivent de près. Le président est retourné à Caracas. Une bande de révolutionnaires a capturé et occupé pendant deux jours la ville de Barcelona. Ces insurgés se sont retirés dans les montagnes enlevant 1,000 dollars à la douane et une cargaison de marchandises arrivées de Saint-Thomas. La popularité du président Blanco a augmenté. La difficulté avec l'Espagne sera arrangée à l'amiable. L'Espagne approuve la marche suivie par Venezuela. Il y a des frégates espagnoles à Puerto Cabello, Laguayra et Barcelona.

On sait combien les approches du port de Buenos-Aires sont difficiles à cause des bas-fonds qui s'étendent au loin dans le fleuve et qui forcent les navires à rester au large, exposés parfois à de redoutables coups de vent. Des projets sont depuis longtemps à l'étude pour améliorer cette situation; mais jusqu'ici il n'a rien été tenté de sérieux.

Il paraît toutefois qu'on est disposé à se mettre à l'œuvre.

Un ingénieur anglais, Mr. Barnes, avait présenté un plan qui a été repoussé comme trop dispendieux; mais, tout en se maintenant dans des limites plus restreintes, on s'est bien décidé à procurer à la navigation des facilités et une stréte que réclame le trafic de plus en plus actif, dans le Rio de la Plata.

Une lettre de Yokohama (Japon) du 27 Avril annonce qu'un terrible incendie a éclaté dans la ville de Yeddo pendant que soufflait une tempête des plus violentes. Le feu a détruit les maisons d'habitation sur une superficie de deux milles sur trois milles de largeur. L'incendie a pris naissance dans un des palais du prince, alors occupé par les troupes. Les flammes ont balayé des pâtés entiers d'édifices et se sont propagées à un mille de distance de l'endroit où elles avaient éclaté. Beaucoup de gens infirmes, blessés ou boiteux, ont été sauvés par les officiers qui sont arrivés à eux en se faisant des éclaircies avec leurs épées. Une immense quantité de propriétés ont été détruites. Trente mille personnes se trouvent sans asiles.

Le gouvernement a fait ouvrir ses magasins de riz pour nourrir tous les malheureux qui seraient autrement morts de faim. Ce grand sinistre a déterminé le gouvernement à autoriser les étrangers à affermer les terrains pour y bâtir des résidences, les propriétaires devant lui fournir des rapports mensuels. Cette mesure aura pour effet de faire passer des capitaux étrangers en améliorations urbaines à Yeddo. Un plan des quartiers brûlés sera dressé; et de larges rues et des cons-

tructions substantielles, seulement, seront autorisées, et les trains ont dû commencer à circuler. La nouvelle que des japonais avaient tenté d'assassiner le mikado n'a nulle consistance ici. Le pays jouit d'une paix profonde nonobstant toutes nouvelles contraires.

Les nouvelles de Chine arrivées à Yokohama sont importantes, entre autres celles annonçant la mort de Tseng-Kma-Fan, vice-roi de Nan-King, le plus puissant des personnages politiques du Céleste-Empire et l'ennemi le plus résolu des étrangers.

Selon les journaux étrangers qui se publient à Yokohama, 40,000 hommes environ auraient participé au mouvement révolutionnaire récemment entrepris. Ce sont tous des adhérents des Daimios dépossédés, et leur but était de s'emparer de la personne de l'empereur pour le ramener à Kioto; cela fait, il y aurait eu un soulèvement général pour exterminer les étrangers. Le gouvernement, ayant découvert la conspiration, a fait trancher la tête aux principaux chefs, et l'ordre a été complètement rétabli depuis lors.

Tandis que l'Italie, par la voie du Mont-Cenis, enlève aux ports du Midi, et surtout à Marseille, une grande partie de son transit, la Prusse et la Belgique s'occupent de créer une ligne directe entre Anvers et l'Allemagne, dans le but de détourner de la France le transit anglais.

Il serait temps de se préoccuper d'un état de choses si menaçant pour la pression et l'avenir de notre commerce et de notre industrie. Il ne faut pas, en effet, perdre de vue que notre transit, auquel la ligne du Mont-Cenis porte déjà un coup si funeste, pourrait bien nous échapper le jour où l'Angleterre prendrait la voie d'Anvers, et où celui de l'Orient se dirigerait sur le chemin de fer du Saint-Gothard.

REVUE AGRICOLE

Il pleut depuis quelques jours, et la température s'est sensiblement abaissée jeudi et vendredi. Le commerce a donc fini par prendre peur sérieusement, et les huit-marchés sont montés hier à 75 fr. Toutefois les temps paraissent vouloir se sécher, on constatait dans la soirée une certaine détente. Il va sans dire que les superieures ont haussé dans la même proportion. Malheureusement le baromètre baisse de nouveau sensiblement, et la pluie recommence aujourd'hui dimanche.

Jusqu'ici les récoltes ne paraissent pas avoir sérieusement souffert, parce que si la pluie a été à peu près quotidienne, elle n'a pas été continue, et que quelques rayons de soleil ont atténué en grande partie le dommage qu'avait causé un excès d'humidité. Toutes les correspondances des départements s'accordent à reconnaître que si le temps se remettait au beau, toute trace de mal aurait bien vite disparu, et que la récolte serait magnifique.

Cependant on ne peut guère espérer voir le cours fléchir sérieusement d'ici à la moisson. La marchandise, à peu près suffisante pour atteindre la prochaine récolte, n'est cependant pas abondante.

Aussi, malgré la fermeté relative des cours de la farine, le stock a-t-il perdu 116,000 quintaux pendant le mois de Mai, et se trouve-t-il réduit à 360,000 quintaux (dont 77,000 sacs de huit-marchés).

Ces chiffres sont certainement élevés, et nous n'avons pas à craindre de disette. Néanmoins on attribue à un syndicat d'acheteurs l'intention de ramasser toutes ces farines pour être maître du marché jusqu'à la fin de la campagne.

L'opération n'est assurément pas irréalisable, mais elle est fort dangereuse, et nous voulons croire que les spéculateurs auxquels on prête ce projet, y regarderont à deux fois avant de risquer une pareille aventure.

Mais que l'opération soit tentée ou non, il nous semble difficile de répliquer, que la baisse puisse prévaloir sérieusement avant la moisson. Aux prix actuels, l'Angleterre fait des achats sur nos marchés de l'Ouest, ce qui diminue encore nos ressources déjà très restreintes. Dans ces conditions, et les ventes au dehors viendraient-elles à s'épuiser, les prix resteraient tenus dans les limites actuelles.

Le blé ne varie pas : nulle part les affaires ne sont animées, pas plus dans les ports que sur les marchés de l'intérieur : les cours restent donc à peu près stationnaires. Cependant, la plupart des places importantes de l'étranger font preuve d'une fermeté remarquable, la marchandise première n'étant pas plus abondante que chez nous.

Les menus grains sont également peu demandés. Ils conservent en général les prix actuels, mais ne se relèvent pas.

Les fécules au contraire se traitent en hausse tant sur le disponible que sur le livrable. La pluie fait craindre pour la prochaine récolte de pommes de terre.

Les fourrages, malgré les pluies fréquentes de la saison, restent sans changement sérieux à la cote. Quelques jours de beau temps faciliteraient la rentrée de la première coupe. Il ne faut cependant pas compter sur une grande dépréciation, les prix actuels étant très bas.

Les huiles s'écoulent peu des limites dans lesquelles elles se tiennent depuis un mois.

La récolte de calza, en dépit de la pluie, s'annonce comme une des meilleures que nous ayons eues depuis longtemps. Quelques lins ont souffert des derniers orages, mais en général la température actuelle n'est pas défavorable à cette plante.

Le 30 ne va venir ni à hauser, ni à baisser, encore que les vignerons se plaignent hautement de la grêle et du phylloxera, et les cultivateurs des pays à betteraves du froid et de l'excès d'eau.

Les sucrés, dès que la demande reparait, se contentent avec de la hausse. Les besoins sont grands, et la prochaine récolte ne paraît pas devoir dépasser celle de la campagne actuelle.

Les suifs sont toujours sans grandes affaires en

disponible, mais on commence à entamer quelques affaires sur les 4 mois de Septembre.

Vins toujours calmes, bien qu'à prix tendant à la hausse.

L'IMPOT SUR LE CHIFFRE DES AFFAIRES.

RAPPORT présenté au nom de la commission du budget sur l'amendement de MM. Ferry, André, le duc de Decazes, Flotard, et vingt et un de leurs collègues, relativement à l'impôt sur le chiffre des affaires, par M. Desseigny, membre de l'Assemblée nationale.

Messieurs, le rapport qui va suivre était depuis longtemps préparé. Il devait vous être présenté par la commission du budget à la suite de l'examen que nous avons fait dès le commencement de Février dernier de l'amendement de monsieur Ferry, André le duc Decazes et 21 de leurs collègues. Le rapport général qui vous sera distribué en même temps que celui-ci sur les impôts restant à voter vous indique comment nous avons été amenés à rattacher le projet d'impôt, sur le chiffre des affaires, objet de cet amendement, à l'impôt sur les revenus présenté par la commission de 1871 ou aux propositions de celle de 1872. Mais, qu'il fasse partie d'un ensemble, ou qu'il soit soumis à un examen isolé, il n'en comporte pas moins une étude spéciale et détaillée, à cause de son importance et des questions difficiles qu'il soulève.

La commission du budget a la conscience de n'avoir pas apporté le moindre retard à l'examen de cette proposition. Elle aurait été en mesure de vous faire un rapport dès le milieu de Février; mais le gouvernement lui a fait connaître qu'il avait contre l'impôt projeté de graves objections; il les a développées dans le sein de la commission. Nous avons pensé qu'il y avait dans ce désaccord un motif d'études nouvelles, et tout au moins d'ajournement de la présentation du projet. Nous avons espéré que M. le ministre des Finances pourrait nous présenter d'autres impôts étudiés par son administration et pouvant être adoptés par la commission du budget.

Il y a eu même un jour où nous avons compté que l'entente allait complètement s'établir. Nous avons cru comprendre que le gouvernement abandonnait la partie la plus contestée de l'impôt sur les matières premières, celle qui touche aux textiles et aux produits consommés par nos grandes industries. Ce jour-là, nous avons dit au gouvernement que nous n'attachons ni un grand prix à un accord que nous renoncions volontiers à l'examen d'un projet que vous désapprouvez, quoique nous le jugions beaucoup plus favorablement que vous.

Recherchez d'autres impôts, présentez-les-nous, nous vous secondons de notre mieux dans leur étude, et nous arriverons devant l'Assemblée et devant le pays avec des propositions communes, ce que nous regardons comme extrêmement désirable.

Cette espérance ne s'est que très incomplètement réalisée. Nous vous avons présenté, il est vrai, d'accord, avec M. le ministre des Finances, et vous avez approuvé en Mars dernier un certain nombre de petits impôts; mais malheureusement il restait encore une lacune assez importante, et M. le président de la République nous a fait connaître qu'après avoir examiné les diverses solutions proposées, il croyait devoir persister dans une opinion antérieure que les matières premières pouvaient seules donner les ressources pratiques nécessaires à l'équilibre du budget. Il a ajouté que, grâce aux taxes diverses créées en supplément des anciens projets, les tarifs sur les matières premières devant combler la différence avaient pu être réduits et ramenés de manière à répondre à une partie des objections présentées.

Sans méconnaître la justice de cette observation que des droits plus faibles peuvent porter un moindre préjudice au travail national que des droits élevés, la commission a dû n'a pu se dispenser de vous présenter, en concurrence avec cet impôt des matières premières, un autre projet d'impôt basé sur la proposition qui lui avait été renvoyée. Elle persiste en effet à penser que les traités de commerce existant entre la France et différents pays créent pour toute l'année 1872 un obstacle sérieux aux perceptions. S'il est possible, pour les exercices ultérieurs, et un an après la dénonciation des traités, de trouver des ressources dans cette taxation, le budget de 1872, qu'est seul en discussion, ne peut en profiter que dans une très faible part; d'un autre côté, nous ne pouvons oublier la répulsion presque unanime que l'impôt sur les matières premières a trouvée dans le commerce et l'industrie de la France.

L'impôt sans drawback, même très modéré crée une sérieuse entrave à l'exportation, dans le moment où nous avons le plus besoin d'exporter. L'impôt avec drawback est une occasion de fraude, de gêne dans les opérations commerciales et d'anomalies dans l'application.

D'ailleurs, il nous a paru que l'Assemblée, par son vote du 19 Janvier, nous avait imposé le devoir de rechercher consciencieusement tout ce qui pourrait être proposé en dehors des matières premières, de manière à ne revenir à celles-ci que dans le cas où toutes autres solutions auraient été écartées comme impraticables ou insuffisantes. Tant qu'un rapport ne vous a pas été fait sur ces variantes d'impôts, tant qu'elles n'ont pas été condamnées par un vote de l'Assemblée, il ne nous a pas semblé que vous puissiez faire un retour aux matières premières.

C'est dans cet esprit que dès le 22 Janvier nous avions cru devoir nous adresser au groupe de députés et d'industriels qui, dans la séance du 19 Janvier, avaient fait, par l'organe de M. Lucien Brun, une proposition qui a pu exercer une sérieuse influence sur le vote de l'Assemblée. Nous avions dit à ces messieurs : « Vous vous êtes engagés à procurer au pays des ressources considérables devant remplacer l'impôt des matières premières en évitant les inconvénients de cet impôt.

Nous n'avons pas la prétention de vous demander, ni à vous ni à ceux que vous représentez, un engagement solidaire pour la somme énorme qu'il s'agit de trouver; nous vous demandons seule-

ment de nous formuler, d'une manière parfaitement définie, le système qui vous paraît le mieux répondre à l'opinion générale des industriels et des négociants dont vous vous êtes fait l'organe.

Nous vous demandons, en outre, de nous fournir les renseignements les plus rapprochés de la vérité qu'il sera possible sur les bases de rendement de l'impôt proposé; car, dans la situation de la France, nous avons absolument besoin d'évaluations précises et non pas d'assertions vagues.

C'est à la suite de ces entretiens et des études qu'ils ont amenées que MM. Ferry, André, le duc Decazes, Flotard et vingt-un autres de nos collègues nous ont présenté un amendement au budget dont vous avez eu communication, et qui nous a paru mériter une étude approfondie.

Dans les discussions auxquelles nous nous sommes livrés, nous n'avons pas perdu de vue que la commission du budget de 1871 avait cru devoir faire à l'Assemblée une proposition d'impôt sur les revenus. Parmi ceux qu'elle taxait, se trouvaient, sous la cédule D, les revenus industriels et commerciaux.

Les propositions que la commission avait faites à ce sujet ne sont pas arrivées encore jusqu'à la discussion devant l'Assemblée; mais au moment où on a écarté l'amendement de M. Wolowski, proposant un impôt sur le revenu, on a présenté plusieurs objections qui atteignent l'impôt sur les revenus du commerce et de l'industrie, tels que la cédule D voulait les frapper.

On a dit notamment que rien n'était plus difficile à préciser qu'un revenu parce qu'on ne pourrait jamais s'entendre, ni sur l'amortissement des travaux de premier établissement, ni sur les réserves à faire sur les éventualités que chaque commerçant doit supporter au moment de son inventaire annuel, ni sur une foule d'éléments du prix de revient et du prix de vente qui constituent de graves difficultés d'appréciation au négociant lui-même, n'ayant à faire de comptes que pour sa famille ou sa société, et qui en constitueraient de plus grandes encore pour un compte à présenter à l'Etat.

On a dit aussi que la notoriété donnée au bénéfice d'une maison pourrait lui causer des dangers vis-à-vis de sa population ouvrière. Enfin, on s'est préoccupé du caractère inquisitorial de cette perception, de la répugnance qu'auraient les chefs d'industrie ou de commerce à déclarer leurs profits qu'ils regardent comme leur secret, et quelquefois à divulguer des pertes dont la publicité serait la ruine de leur crédit.

Quoique plusieurs des membres de la commission du budget ne croient pas ces craintes fondées, la majorité de la commission a cru devoir en tenir un très grand compte, et elle a vu, surtout dans l'impôt sur le chiffre des affaires, un moyen d'atteindre les revenus commerciaux et industriels en se basant sur la présomption de revenus conforme au principe sur lequel repose la plus grande partie de notre système d'impôts.

Qu'est-ce, en effet, que l'impôt foncier, sinon une taxe sur la présomption du revenu de la propriété foncière? Qu'est-ce que la patente dans son droit proportionnel, sinon une évaluation très sommaire et très insuffisante sans doute, mais approximative, du revenu d'un commerce par l'appréciation de la valeur du local dans lequel il s'exerce, du matériel et du mobilier qu'il comporte? Notre contribution mobilière n'est-elle pas basée sur l'évaluation d'une valeur locative, c'est-à-dire, encore d'une présomption de revenus? L'impôt sur le chiffre des affaires, c'est-à-dire, des ventes faites par chaque patenté, nous paraît appartenir au même ordre d'idées. Il taxe l'industrie et le commerce, non d'après le bénéfice réalisé, mais d'après l'importance des ventes, en supposant, ce qui n'est pas exact, que le revenu est à peu près proportionnel à l'importance des affaires. L'inexactitude de cette base apparaît immédiatement, mais le même reproche peut être fait à la plupart des principes conventionnels sur lesquels s'appuient nos autres impôts. Il faut pour rendre ces erreurs supportables, que le taux soit tellement modéré que, si quelques-uns se trouvent insuffisamment atteints, personne ne le soit à l'excès.

C'est qui se arrive pour la patente, pour les contributions directes et personnelles, très irrégulières, très inégales dans leur répartition, mais supportables néanmoins et supportées facilement par le pays tout entier, parce que, à de rares exceptions près, elles ne sont abusives pour personne.

Ainsi, si l'impôt, à raison de 1 ou 2 p. 1,000, ne frappe que très insuffisamment certains commerces ou certaines industries dont les profits sont très considérables, il ne peut, sauf de rares exceptions, paraître exagéré pour personne, alors qu'à une maison ayant fait 100,000 francs d'affaires, il demande de 100 ou 200 fr. à une maison ayant fait 1 million, 1,000 ou 2,000 fr. Ce n'est réellement à ce taux si modéré qu'une addition à la patente qui se trouverait ainsi composée de deux parties : l'une à peu près fixe, celle qui existe déjà; l'autre mobile, celle qui varierait annuellement avec l'importance des affaires.

Mais comment connaître cette importance des affaires? Bien des moyens ont été proposés. Les uns ont recommandé les timbres sur les quittances, d'autres un timbre supplémentaire sur les effets de commerce, ou un timbre sur les endos. Les auteurs de l'amendement, sans repousser ces différents systèmes, qui ne sont à leurs yeux que des variantes de la même idée, ont donné la préférence à la déclaration annuelle du chiffre des ventes faites devant le contrôleur des contributions.

Cette forme de la déclaration a immédiatement attiré l'attention de votre sous-commission. Nous avons dit aux auteurs de l'amendement : « Mais comment pensez-vous que le commerce et l'industrie pourront admettre cette déclaration, puisqu'on voyait de mauvais œil, disait-on, celle qu'exigeait l'impôt sur le revenu? »

Il y a, nous a-t-on répondu, une énorme différence entre déclarer ses affaires et déclarer son revenu. D'abord, le chiffre des affaires étant le résumé du chiffre des ventes, il est toujours aussi facile de connaître celles-ci qu'il est difficile d'évaluer exactement le profit qu'elles ont

donné; tout au plus pourrait-on objecter qu'il y a des ventes qui se font avec des escomptes ou des bonifications. Mais il est bien entendu que c'est le chiffre net des ventes qu'on doit déclarer. Il n'est pas une maison de commerce bien tenue qui ne puisse donner ces renseignements en peu d'instants, et quant à celles qui ne tiennent pas de livres, bien qu'aux termes de la loi tout commerçant doive en tenir, il n'est pas difficile d'exiger la tenue d'un simple registre indiquant les ventes.

Quant à l'inconvénient de la notoriété publique, il n'existe pas, ajoutent les auteurs de l'amendement, pour le chiffre des affaires comme pour le revenu. D'abord, en ce qui touche les ouvriers et les grèves, l'inconvénient est beaucoup moindre; car tous ceux qui raisonnent, dans une usine ou dans un commerce, connaissent parfaitement l'importance des expéditions et des ventes. La déclaration n'a donc, à ce point de vue, que de très faibles dangers. Elle n'en a pas davantage vis-à-vis des étrangers; car il est conforme aux habitudes des maisons de commerce comme des industries de causer assez ouvertement de l'importance des ventes. Souvent même, quand les industries ont des comités ou des syndicats, on réunit et on publie annuellement les chiffres de productions; il ne viendrait à l'esprit de personne de demander le chiffre des profits.

(La suite à demain)

FAITS DIVERS

Le député M. Garcia de Miguel a défendu hier, à la Chambre, sa proposition relative à la section du chemin de fer de Serina à San Juan de Nueva, au port d'Avilés.

La Chambre l'a prise en considération.

Une lettre de Manille rend compte dans les termes suivants d'une découverte merveilleuse.

Le gouverneur de Hoilo fit une excursion le 10 Avril, dans les montagnes du village de Janinay, pour s'assurer du degré de vérité des détails qu'on lui avait transmis, au sujet d'une source d'un liquide en ébullition.

Au lieu d'un dépôt de pétrole, c'est un dépôt de gaz qui s'échappe par des fentes de quelques pouces de largeur. L'endroit où ce phénomène est apparu, se trouve près de la cordillère qui sépare cette province de celle d'Antique, dans un ravin assez profond, situé à environ douze lieues du village, où l'on arrive par un chemin fort accidenté. En arrivant à l'endroit désigné, le guide montra une petite mare dans la concavité d'une grande pierre. L'on approcha une allumette enflammée, et avant que celle-ci ne fût en contact avec le liquide il en jaillit une lumière diaphane d'une intensité prodigieuse. On crut d'abord que cette lumière était produite par un gaz dégagé par l'eau, mais après un plus mûr examen, on vit que l'eau était pure, excellente et sans aucun goût indiquant une matière étrangère. On s'assura ensuite que le fluide producteur de la lumière sortait par la fente du rocher, on fit plusieurs essais, entre autres, lorsque la flamme fut éteinte, de sentir, pour voir si quelque odeur indiquait la cause de ce phénomène. Cette opération ne produisit aucun résultat.

On ouvrit ensuite une partie du rocher pour voir si on trouverait quelque indice sur la provenance de ce gaz : ce fut en vain. Après cela, on approcha de nouveau une allumette qui aussitôt prit feu, et cette fois, au lieu d'un jet de lumière, on en obtint plus de cent, ce qui donne au rocher l'aspect d'une façade illuminée. Quand vint la nuit, cette lumière éclairait la tente du gouverneur que l'on avait plantée à une assez grande distance.

A ce moment, il vint à l'idée de quelqu'un d'appliquer hermétiquement quelques longs roseaux à l'ouverture par où sortait le gaz afin d'avoir la lumière plus près de la hutte. Quand l'opération fut terminée, on n'eut qu'à approcher une allumette enflammée pour obtenir une lumière qu'enverrait plus d'une capitale, et lorsqu'on voulut l'éteindre, il suffit d'appliquer à l'ouverture du roseau une feuille de platane. Ce qu'il y a d'étrange dans ce gaz, c'est qu'il n'est perceptible ni à la vue, ni à l'odorat. On entend dans cet endroit un bruit souterrain semblable à un bouillonnement, et, par intervalles, des coups répétés.

Après l'expédition de Chine, la voiture et le palanquin de l'empereur de Chine enlevés du palais d'été, avaient été rapportés en France, et précieusement enfermés dans les magasins des Invalides. Ils viennent enfin de voir le jour et sont exposés en ce moment dans le corridor du nouveau musée des Invalides. Le palanquin est une si simple litière en bois d'érable vernis en jaune. Le lit est, tout entier, formé de crins tressés.

La voiture d'honneur est somptueuse, tout en bois de cèdre verni en jaune. Elle a environ six mètres de longueur, les côtés sont formés de bambou affectant la forme de rectangles, des rideaux de soie bleue remplacent les vitres; le ciel est également doublé de soie bleue; les brancards sont agrémentés de guillochures et d'incrustations; les roues, bien qu'un peu larges, sont le dernier mot de l'art du carrossier, elles sont légèrement dentelées; quant aux ressorts, ils sont absents. C'est beau, c'est luxueux, mais c'est tout; le moindre fiacre ferait bien mieux notre affaire.

Une correspondance particulière de Saint-Thomas nous apporte le récit d'une scène effrayante. Un nègre, du nom de Billy-Boy, ayant parié de traverser à cheval, le port dans toute sa largeur, depuis le Long-Bay jusqu'au Carénage, enfourcha un petit trotteur du pays, qui se mit bravement à la mer et nagea vers le but. A peine la moitié du parcours était-elle accomplie qu'un flot de sang, montant à la surface, entourait le groupe. Un requin venait de couper la cuisse du pauvre cheval. Le courageux animal essaya de nager avec ses trois pattes valides; mais l'épuisement arriva, puis la noyade.

Billy-Boy, excellent nageur, se lança résolù-

ment à la brasse. Quatre requins se mirent à sa poursuite. La lutte prit des proportions épiques. Le nègre se livra pendant vingt minutes, à une gymnastique, qui consista à taper l'eau avec les pieds et les mains, pour empêcher le monstre de se mettre sur le dos, position qui lui permettait de happer sa proie. Enfin, au moment où un bateau arriva à son secours, Billy-Boy disparut. En deux coups de rames, les sauveteurs arrivèrent dessus; on harponna par ses vêtements le corps qui remontait à la surface; mais, hélas! le cadavre était décapité. Les requins, vainqueurs se disputaient sa tête en courant.

On annonce de Zanzibar qu'on a trouvé des gisements de houille à une distance de sept journées vers l'intérieur dans le district de Delgada.

On vient de fonder, à Versailles, l'œuvre de Notre-Dame-des-Soldats, dans le but moral de réunir les militaires dans un même local, où, trouvant toutes sortes de distractions, ils n'auraient pas l'idée de courir les cabarets. Le nouveau Cercle se trouve rue des Bordonnais, 2, près de la chapelle du camp de Satory.

La, pendant les heures de loisir que leur laisse le service militaire, des troupiers en grand nombre se réunissent, les uns pour écrire à leurs familles, d'autres, moins savants, pour dicter à des personnes obligantes, les lettres qu'ils ne peuvent écrire eux-mêmes; ceux-ci pour lire, ceux-là pour faire une partie; car on y trouve tous les jeux en usage dans les cafés : dominos, tric-trac, dames, échecs et cartes, et les jeux de famille, nain-janne et loto.

Dans la cour, on peut faire de la gymnastique ou jouer aux boules, aux quilles ou au tonneau. Enfin, à la fin de la soirée, il se tire une petite loterie dont les lots sont des dons envoyés par les adhérents à l'œuvre, et chacun emporte un objet que le hasard de la tombola lui a donné; porte-monnaie, pipe, baguette à tabac, paquet de cigares ou quelque autre objet utile ou agréable.

Depuis la fondation de l'œuvre, chaque jour des groupes nouveaux de militaires se joignent aux premiers membres du cercle qui ne peut manquer d'atteindre le but moral que les fondateurs attendent.

Que n'a-t-on pas dit et écrit contre le tabac qui, évidemment, tient le premier rang entre les plaies sociales? S'attaquer à ce formidable engin de gouvernement et de destruction, c'est se ranger dans la catégorie des généraux et surtout frapper à mort. Cependant, un seul homme serait-il capable de cette manie en lisant ce que je veux dire, que j'en serais heureux.

Oh! ce n'est pas nouveau; tout le monde le sait; mais c'est comme pour le jeu, on rabâche la vérité avec le secret espoir de la voir accueillir. Il y a un livre publié chez Dentu, par M. Paul Cère, un ancien préfet, sous le titre : *Des Populations dangereuses*, qui est certainement une sorte de guide dans la vie. L'auteur a résumé là toutes nos misères sociales, et en même temps il donne leur statistique si clairement qu'on se trouve, après l'avoir lu, aussi fort qu'un économiste.

Les alcools et le tabac sont les deux principales causes de l'aliénation mentale, et M. Paul Cère nous apprend que si, de 1818 à 1830, l'impôt du tabac produisait 28 millions, on comptait 8,000 aliénés. Et il continue de gravir l'échelle de la folie. En 1838 l'impôt donnait 30 millions, 10,000 aliénés; en 1842, 80 millions, 15,000 fous; en 1852, 120 millions, 22,000 aliénés, et il s'arrête à 1862, où, pour un produit de 130 millions de tabac, il y a 44,000 aliénés. Et il ne parle pas des aliénés traités dans les asiles.

N'est-ce pas effrayamment éloquent, cela? Mais on dira : le peuple ne peut se passer de fumer, il oublie ainsi ses misères. C'est un odieux sophisme. L'ouvrier dirait encore M. Paul Cère, l'ouvrier qui se plaint toujours de ne pas gagner assez, porte cependant en moyenne 50 francs à la région par an, sinon davantage.

Comme la pipe aiguise la soif, il va au cabaret, et cette somme déjà élevée de 50 francs, qu'il dépense pour lui seul, au détriment de sa femme et de ses enfants, qui manquent quelquefois de vêtements et de pain, l'entraîne à dépenser, pour boire, la partie la plus considérable de son salaire.

N'est-ce pas vrai, cela? que l'ouvrier honnête, la main sur la conscience, fasse l'addition de ce qu'il dépense ainsi, pour lui seul, bêtement, sans profit, pour faire comme les autres, il verra quelle somme de bien-être il pourrait se donner, à lui et aux siens, en échange.

Quant aux bourgeois, je vous réponds, bien d'une chose, messieurs les ambitieux, c'est qu'ils ont ceux d'entre vous qui fument n'ont pas la chance d'être jamais, à 76 ans, présidents d'une république, comme M. Thiers, qui ne fume pas.

BOURSE.

3 por 100 consolidé intérieur 26,70.
Petites coupures 26,75.
Dette extérieure 32,50.
Bons du Trésor 73,00.
Actions de la Banque d'Espagne 186,50 piast.
Change sur Londres à 90 jours 48,90.
Change sur Paris à 8 jours 5,11.

SPECTACLES.

Théâtre Royal.—Relâche.
Théâtre Espagnol (calle del Principe).—Relâche.
Zarzuela.—Relâche.
Cirque de Madrid.—Relâche.
Cirque de Price.—A 9 heures.—Exercices équestres et gymnastiques auxquels prendront part les deux artistes indiens Ramjar et Sanjo ainsi que les principaux artistes de la compagnie.
Galeria de figuras de cera.—(Carrera de San Jerónimo, 23).—Ultimos dias de exposicion.—Las fraguas de Vulcano.—El rapto de Proserpina.—Entrada 2 reales, desde el anochecer hasta las once.

VARIETES

LE MUSÉE DE VALENCIA DEL CID. (1)

CINQUIÈME ARTICLE.

On rencontre dans le musée de Valence, plusieurs excellents portraits de Goya. Dans le cloître, il y en a un représentant une femme en pied, qui, s'il n'est pas le meilleur de l'artiste, mérite sous tous les rapports d'arrêter le visiteur et vient encore à l'appui de ce que nous venons de dire. Les chairs sont traitées avec une rare science de brosse et de palette; les accessoires, négligés quant à l'exécution, sont, ainsi que les ornements, touchés avec une originalité remarquable. Au pied du sujet est un de ces petits chiens de Cuba, la chose la plus extraordinaire comme fougue artistique que l'on puisse imaginer. Jeté en quatre coups de pinceau, le modèle, les contours et jusqu'aux tons, ne présentent, de près, qu'une masse informe de couleurs; à trois pas, tout reparaît, et cet accessoire est aussi vivant, aussi modelé que la principale figure. Tout dans ce portrait est donné à l'impétuosité de l'inspiration, rien au procédé; la lumière est accentuée par des touches qui s'enfoncent dans la pâte molle et fraîche de l'ébauche.

De ce chaos jaillit soudain un étincelle qui s'arrête sur le relief, pénètre dans les rehauts, qu'elle dessine en clair-obscur, illumine brusquement un contour et laisse à peine deviner l'autre. Mais au point de vue nécessaire, tout cet entassement de couleurs, de coups de brosse, d'empâtements incompréhensibles, prend sa valeur, et le critique le plus prévenu ne peut s'empêcher de reconnaître le talent de l'artiste. Dans la salle d'Administration, on trouve encore du même auteur le portrait du peintre Bayeu et celui de Raphaël Estève, graveur auquel on doit la reproduction du tableau *Motse touchant le rocher*, qui est à la Charité de Seville. Les personnes qui aiment le soin dans l'exécution des tableaux, verront peut-être avec plus de plaisir ces deux dernières œuvres que le portrait cité précédemment.

Jamais, en effet, Goya ne s'est montré plus coloriste, dessinateur plus consciencieux, que dans ces deux toiles. La main de Raphaël Estève est un chef-d'œuvre de modèle; l'expression du visage, l'attitude, sont parfaites. Au fond, c'est toujours la même touche victorieuse et expressive, la même harmonie dans les lumières; mais ce n'est plus cette verve furieuse qui révèle le génie de l'auteur. La finesse et le calme des figures gagnent peut-être à ce soin inusité; mais nous ne pouvons nous empêcher de jeter un regard en arrière sur les œuvres où il a laissé couler son talent, comme le vin d'une année éventrée. Bayeu, vêtu de son magnifique costume de *majo* couvent de rubans, de franges et d'ornements, est un splendide portrait qui respire toute la grâce de son temps et qui restera pour rappeler à la fois les traits d'un homme de talent et l'époque où l'Espagne, encore fière de ses usages et de son caractère national, se parait de somptueux vêtements. Insouciance encore des idées matérielles qui poussaient en avant les nations ses voisines, elle aimait ses nuits enchantées du son des castagnettes, des guitares, des panderos, et passait sa vie entre une course de taureaux et une sérénade, sous les regards brillants des brunes qui peuplaient les balcons de ses villes orientales.

Autour des deux portraits dont nous venons de nous occuper, dans ces mêmes salons du secrétaire de l'école de St. Carlos, on trouve beaucoup d'autres tableaux remarquables et qui, comme les précédents, font partie de la collection des portraits des directeurs de cette académie. Il serait trop long d'en faire une description détaillée et nous devons revenir aux autres artistes de l'école moderne de Valence.

Après Goya, vient D. Vicente Lopez, son élève, son émule, son ami, et plus tard son rival dans l'opinion de son temps. Lopez est né à Valence en 1772. Le père Villanueva d'abord, Maella ensuite, furent ses premiers maîtres. Il devint directeur de l'Académie Royale de St. Fernando, peintre de la Chambre, et mourut dans ces dernières années. Il commença ses études dans l'académie de St. Carlos, fut pensionnaire de cette corporation en 1789 et plus tard son directeur.

Les tableaux que l'on conserve de lui dans le musée, ne sont que les œuvres d'un commençant. Il est impossible même de prévoir dans cette étrange peinture le coloriste qui peignit le portrait de Goya, conservé au Musée de Madrid, et tant d'autres bons tableaux auxquels on n'aurait refusé de reconnaître du talent.

Le Musée de Valence possède plusieurs toiles de D. Vicente Lopez, entre lesquelles nous citerons une *pièce de los desamparados* et son tableau de concours, *Tobie guérissant son père*.

Tous deux méritent une considération relative; mais ils sont loin de donner une idée vraie de sa valeur comme peintre. Ils rappellent un peu le genre de Fragonard, mais ne sauraient être comparés à ses œuvres. Somme toute, ce n'est pas à Valence qu'il faut juger Lopez.

Nous en dirons autant de D. Andrés Orua (1804) et de son histoire de Colomb, cinq tableaux où l'on remarque cependant de grandes qualités de composition. Citons encore un père de l'église par Raphaël Ximeno, œuvre très remarquable pour la pureté du dessin et la justesse des raccourcis des jambes et de la tête. Nous sommes portés à croire que cette toile est une copie de quelque bon tableau de l'école italienne.

En fait de reproduction, n'oublions pas une toile représentant la duchesse d'Alba, copie du beau portrait de Raphaël Mengs, peinte sans doute par lui, et dont l'original est au musée de l'école de Saint-Fernando, à Madrid.

Dans le grand salon d'Académie, il existe de très-remarquables tableaux des peintres étrangers. C'est d'abord deux admirables petits panneaux représentant des fleurs et appartenant à l'école flamande. Une très-magnifique marine de la même école.

(1) Reproduction interdite.

Une autre marine, représentant une tempête et un vaisseau qui fait côte, probablement de l'école française.

Trois autres belles marines de l'école flamande. Une autre marine hollandaise (le numéro 13 de la collection de l'Académie), d'une grande transparence.

Un très-beau paysage de l'école française, signé Callens, 1824, peint avec une finesse de touche parfaite. Si nos souvenirs ne nous font pas défauts le musée du Louvre possède de plusieurs tableaux du même auteur.

Une très-jolie marine de Joseph Vernet, qui malheureusement a beaucoup souffert.

Un magnifique paysage que Ruissdael ne renierait pas. Les fonds, les terrains, le ciel sont d'une grande vérité. Les arbres sont touchés avec une grande légèreté, les traits sont peints avec une grande fermeté. Enfin l'air et la lumière circulent, les plans transportent le spectateur au milieu des champs. Point d'arrangement ni de composition; des lignes naturelles et dans les strictes limites du possible, comme on ne peut les trouver que dans la nature.

H. LANDRIN.

(A suivre.)

ANNONCES

L'ESPAGNE NOUVELLE, imprimée sur quatre pages, paraît tous les jours, excepté le dimanche.

Sommaire des matières qui sont traitées simultanément ou tour à tour dans chaque numéro :

Deux bulletins politiques, l'un intérieur, l'autre extérieur.

Article de fond.

Séances du Congrès et du Sénat.

Revue de la presse espagnole et française.

Correspondances et télégrammes de Paris, Londres, New-York, Saint-Petersbourg, Berlin, Vienne, Lisbonne, Genève, Stockholm, Rome, Constantinople, etc. etc.

Bulletin commercial, industriel et financier.

Nouvelles officielles, et nouvelles diverses puisées aux meilleures sources.

Variétés.

Revue dramatique et musicale.

Bibliographie.

Hygiène.

Modes.

Communications et annonces.

Feuilletons traduits des romans espagnols en vogue.

L'ESPAGNE NOUVELLE s'est assurée la collaboration d'écrivains de talent, dont les noms et les œuvres sont à juste titre aimés du public.

Nous citerons MM. P.-L. IMBERT, ZACHARIE ASTRUC, BARREY D'ADREUILLY, LÉON CLADEL, ALPHONSE DAUDET, MARIO PROTH, GONZAGUE PRIVAT, ARMAND SYLVESTRE, FRANÇOIS COPPÉE, HENRI LANDRIN, etc. etc. toute la jeunesse sérieuse et forte.

Politique, sciences, beaux-arts, littérature, hommes et choses du jour, sont appréciés et critiqués par ces vaillants champions du journalisme parisien.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

MADRID. 1 mois, 3 pesetas.

PROVINCES ET PORTUGAL. 3 mois, 12 pesetas.

6 mois, 24 pesetas.

1 an, 48 pesetas.

COLONIES ET AMÉRIQUE. 3 mois, 20 pesetas.

6 mois, 40 pesetas.

1 an, 80 pesetas.

FRANCE ET ÉTRANGER. . . 3 mois, 15 francs.

6 mois, 30 francs.

1 an, 60 francs.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat à vue sur Paris ou sur Madrid, à l'ordre de l'administrateur.

Annouces : 25 centimes de peseta ou de franc la petite ligne.

Réclames, avant les annonces : 1 peseta ou 1 franc la ligne.

Réclames dans le corps du journal : 3 pesetas ou 3 francs la ligne.

Les commerçants et industriels trouveront un grand avantage pour leurs produits à faire insérer des annonces dans L'ESPAGNE NOUVELLE, à cause du tirage considérable du journal et de la spécialité de ses lecteurs.

Les annonces paraîtront dans l'édition ordinaire de Madrid, comme dans les éditions destinées aux Antilles et au Brésil, où le journal compte déjà de nombreux abonnés.

L'ESPAGNE NOUVELLE est distribuée dans Madrid de six à huit heures du soir.

On s'abonne à Madrid : aux bureaux du journal, calle de las Hileras, num. 16.

A la librairie d'Alfonso Duran, Carrera de San Gerónimo, num. 2.

A Marseille : maison Laforgue, Place de la Bourse, num. 9.

AGENCE DE NAVIGATION PAR VAPEUR ET VOILIERS.—MM. Maison-Dieu-Laforgue, place de la Bourse, 9, Marseille, représentant la compagnie de bateaux à vapeur E. Welby, père, fils et compagnie. Représentation, recouvrements, camionnage, assurances, maritime et terrestre.—Compagnies réunies.—Service général de transports pour toutes destinations par terre et par mer à grande et petite vitesse.—Commission, consignation, affrètement de navires.—Départs réguliers de Marseille par bateaux à vapeur, pour les destinations suivantes : Italie, Gènes, Livourne, Civita-Vecchia et Rome, Sud de l'Autriche et Nord de la Russie.—Gènes, Livourne, Civita-Vecchia, Naples, Messine, Posola, Pizzo, Reggio, Catane, Gallipoli, Tarente, Bari, Brindisi, Ancone, Trieste et Venise, tous les mercredis. Gènes, Livourne, Civita Vecchia, Naples et Rome, tous les dimanches et mercredis. Nice, Gènes et Livourne, tous les jeudis. Cannes, Nice et Gènes, tous les lundis. Gènes, Turin, Milan, Venise, Trieste, Vienne, Pest, Ounaburg, Riga, Saint-Petersbourg, à grande et petite vitesse, avec tarifs combinés entre les principales localités italiennes, celles du sud de l'Autriche et du nord de la Russie, quatre départs par semaine pour Gènes. A cette destination, les marchandises sont confiées au soin de la compagnie des chemins de fer de la haute Italie.—Corse, Sardaigne, Tunis et Algérie, Ajaccio, Bone, la Calle et Tunis, tous les vendredis. Ajaccio, Bonifacio et Porto-Torre, tous les vendredis. Alger directement, tous les mardis, jeudis et samedis. Philippeville, tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis. Bone, tous les mercredis, vendredis et samedis. Oran, tous les mercredis et samedis. Espagne, Brésil, Plata, et les Iles Canaries, Barcelone, Valence, Malaga, Cadix et Séville, tous les mercredis. Barcelone et Palma, tous les mardis. Rio-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres, touchant à Barcelone, Gibraltar et Saint-Vincent, le 3 et le 15 de chaque mois. Sainte-Croix de Tenerife et les Palmes, touchant à Barcelone et Cadix, tous les 21 de chaque mois.

Angleterre, et Amérique :—Londres, touchant à Lisbonne et Gibraltar, deux départs par mois. New-York, San Francisco, Boston, Baltimore, Philadelphie, La Nouvelle-Orléans et le Canada, un départ par mois.—Égypte, Syrie, et le Levant :—Messine, Alexandrie, Port-Saïd, Jaffa, Beyrouth, Tripoli, Latakia, Alexandrette, Mossina, Rhodes et Smyrne, tous les vendredis et samedis. Messine, Syrie, Smyrne, les Dardanelles, Constantinople, Salonique, Ineboli, Samsoun, Ordu, Kerassunde, Trebizonde, Batoum, Poti, Varna, Kustendje, Sulma, Tulscha, Galatz, Ibraïla et Odessa, tous les samedis. Constantinople, Messine, Pirée, Volo, Salonique, Dardanelles, Gallipoli, Rotosto, Galatz, Ibraïla, Odessa, Kustendje, Ineboli, Sinope, Samsoun, Kerassunde et Trebizonde, les 1^{er}, 11 et 21 de chaque mois. Malte, Alexandrie et Port-Saïd, le 1^{er} et le 15 de chaque mois. Égypte, Indes, Cochinchine, Chine, Japon, La Réunion et Maurice, Port Saïd, Suez, Aden, Pointe-de-Galles, Singapoor, Saigon, Hong-Kong, Shanghai et Yokohama, le 12 et le 26 novembre, le 10 et le 24 décembre et ainsi de suite, tous les deux dimanches. Embranchement d'Aden, en transbordement pour Maurice, touchant à Mahé, Saint-Denis et Port-Louis. Départ d'Aden, coïncidence avec l'arrivée des départs de Marseille. Embranchement de Singapoor, en transbordement pour Batavia, départ de Singapoor, coïncidence avec l'arrivée des départs de Marseille.

Départ tous les jours par vapeurs et voiliers pour les différentes parties du globe.—Tarif et conditions du transit l'Agence à Marseille reçoit et embarque les marchandises pour toutes les destinations; elles devront être mises à sa disposition 48 heures avant le jour du départ. Les marchandises à destination du Brésil, La Plata et les Iles Canaries, devront être avisées 10 jours à l'avance. Les tarifs pour les frais d'embarquement, débarquement, transbordement, passage en douane, camionnage et remise en gare sont les suivants : 1^{er} 0 fr. 60 centimes par 0/0 kilos pour parties de plus de 2,000 kilogrammes.—2^e 0 fr. 75 centimes par 0/0 kilos pour parties de 100 à 2,000 kilogrammes.—3^e 1 fr. pour le détail.—Connaissances et ports de lettres en sus.—N. B.—Pour les marchandises arrivant par l'International, il sera ajouté 0 fr. 50 par 100 kilogrammes. Les colis d'un poids supérieur à 1,500 kilogrammes, chevaux, bestiaux, matières inflammables, on traitera de gré à gré pour le prix. Les marchandises doivent être adressées à l'agent principal en gare à Marseille, avec avis préalable indiquant lisiblement les noms et adresses des destinataires, d'initiales, marques, numéros, nature des colis, contenus, poids et valeur, par espèces de marchandise. Tout remboursement de coût de la marchandise non avisé et accepté par le destinataire est refusé. Ces remboursements donnent lieu à une commission calculée, à 0 fr. 50 centimes par 100 francs. Les dommages résultant de l'observation des indications ci-dessus, restent à la charge de qui de droit.—Pour fret et renseignements, s'adresser à l'Agence Principale, place de la Bourse, 9, Marseille.

EXTRAITS D'ODEURS POUR LE MOUCHOIR.—Parfums naturels et composés : Ambre, Ambroisie, Aubépine, Bouquet, Cassie, Cédar, Chèvrefeuille, Chèvre, Citron, Eglantine, Iris, Fleurs d'Italie, Fleurs d'Orange, Garofoli, Jasmin, Héliothe, Jonquille, Melilot, Lilas, Maréchale, Miel d'Angleterre, Mignardise, Muse, Mille Fleurs, Mousse, Oeillet, Patchouly, Pois de Senteur, Portugal, Réséda, Rose, Suave, Tubéreuse, Vanille, Verveine, Violette, Vétiver, Volcamerina.—Parfums nouveaux : Bouquet de Chantilly, de Fontainebleau, Anglais, des Boi, de Caroline, des Soirées, d'Estherazy, de la Reine, Mignon, de la Duchesse, des Champs, de l'Impératrice, de la Cour, de Victoria.—Petites caves à odeurs, de 2, 4 et 6 flacons.

Essences florales parfums choisis. Les fleurs les plus exquises en parfum, les plantes les plus riches en arômes, les baumes les plus odoriférants, servent à la composition de essences florales. Une ou deux gouttes sur un mouchoir suffisent pour développer leurs émanations suaves. Elles sont très-recommandées à l'époque des soirées d'hiver, dans les boudoirs et les salons, la douce fraîcheur de leur senteur imprègne l'atmosphère de délicieuses exhalaisons, qui, sans fatiguer ni irriter les nerfs des personnes délicates, charment et récréent l'odorat. Ces odeurs sont : la scotia flora, le volcameria, le bouquet du West End, les fleurs de Mai, l'Ess. bouquet, la fleur de pêcher, le géranium prince Orange et la violette de Parme. Pour parfumer les appartements pastilles à brûler, eaux odorantes, pot-pourri de Berlin, sachets, sultanes pour gants et mouchoirs, Patchouly, vétiver, iris de Florence, Mus Tonquin, poudres de toutes odeurs pour parfumer les sachets.

Préparations hygiéniques pour l'entretien et la pousse des cheveux, Crème de la duchesse Blanche, à la vanille. C'est un heureux mélange de vanille décolorée, c'est une congération des huiles les plus pures. Cette préparation maintient la chevelure dans un état de santé parfaite, et l'on donne du brillant et de l'éclat. Thyméline pommade des soirées, pour faire tenir les cheveux frisés et les conserver brillants et lisses. Ce fluide, d'une très-grande pureté, nourrit les cheveux de son principe tonique, et détruit sensiblement les pellicules de la tête, qui, souvent, nuisent au développement de la chevelure.

Crème pure au beurre de cacao tonique et fortifiante. Cette crème nutritive et généreuse donne à la chevelure de la souplesse et de la force en augmentant son volume. Les dames l'emploient avec succès pour éviter la décoloration des cheveux.—Pommade extrafine aux violettes de Nice. Cette combinaison de moelle de boeuf pur, liquéfiée, mêlée à des substances fortifiantes, est d'un heureux effet pour prévenir l'alopecie et la décoloration. Les dames devront surtout en faire un fréquent emploi à la suite de leurs couches, afin d'arrêter la chute de leurs cheveux. Huile philocomie, préparée de moelle de boeuf et d'huile de noisettes. Pommade tonique au rhum. Rebonérateur. Véritable graisse d'ours, Huile de macassar. Huile de noisettes. Extrait d'huile aux fleurs. Cire à moustaches. Baudoine. Brillantine de Cydonia. Eau athénienne pour dégraisser les cheveux et les fortifier. Mixture africaine, composition pour teindre en toutes nuances, à la minute, et sans aucun danger, les cheveux, les moustaches et les favoris.

tes; est d'un heureux effet pour prévenir l'alopecie et la décoloration. Les dames devront surtout en faire un fréquent emploi à la suite de leurs couches, afin d'arrêter la chute de leurs cheveux. Huile philocomie, préparée de moelle de boeuf et d'huile de noisettes. Pommade tonique au rhum. Rebonérateur. Véritable graisse d'ours, Huile de macassar. Huile de noisettes. Extrait d'huile aux fleurs. Cire à moustaches. Baudoine. Brillantine de Cydonia. Eau athénienne pour dégraisser les cheveux et les fortifier. Mixture africaine, composition pour teindre en toutes nuances, à la minute, et sans aucun danger, les cheveux, les moustaches et les favoris.

RIVADENEYRA, EDITEUR MADRERA BAJA, num. 8, Madrid.—EL INGENUO HINDALGO DON QUIJOTE DE LA MANCHA.—(edición de Argamasa).—Cuatro tomos en 32.º.—Precio de la obra 60 rs.—Obras completas de Cervantes.—Doce tomos en 4.º mayor.—Solo se han impreso 310 ejemplares, que llevan su número de orden en la anteportada.—Precio.—Del número 1 al 50, tirados en papel de hilo, 1,500 rs. el ejemplar. (Quedan muy pocos).—Números 51 al 300, papel continuo blanco, 1,200 rs.—Números 301 a 310, papel amarillento claro, inglés. (Se han agotado). Biblioteca de Autores españoles desde la formación del lenguaje hasta nuestros días, 63 tomos publicados, precio de cada tomo en Madrid: 40 reales.

Obras de Cervantes, 1; Obras de D. Nicolás y D. Leandro Fernandez de Molina, 1; Novelistas anteriores a Cervantes, 2; Elegias de varones ilustres de Indias, por Juan de Castellanos, 1; Comedias escogidas de Fr. Gabriel Trelles (el Maestro Tirso de Molina), 1; Obras de V. P. M. Fr. Luis de Granada, 3; Comedias de D. Pedro Caldera de la Barca, 4; Romancero general, de D. Agustín Duran, 2; Epistolario español, 1; Obras escogidas del P. Isla, 1; Poemas épicos, 2; Obras completas de D. Manuel José Quintana, 1; Comedias de D. Juan Ruiz de Alarcón, 1; Historiadores de sucesos particulares, 2; Historiadores primitivos de Indias, 2; Romancero y cancionero sagrados, 1; Libros de Caballerías, 1; Escritores del siglo xvi, 2; Obras de D. Francisco de Quevedo Villegas, tomo primero y segundo, 2; Comedias escogidas de Frey Lope Félix de Vega Carpio, 4; Obras no dramáticas en prosa y verso, de Frey Lope Félix de Vega Carpio, 1; Obras de Saavedra Fajardo y Pedro Fernandez Navarrete, 1; Obras de P. Juan de Mariana, 2; Poetas líricos de los siglos xvi y xvii, 2; Curiosidades bibliográficas, 1; Comedias escogidas de D. Agustín Moreto y Cabaña, 1; Dramáticos contemporáneos de Lope de Vega, 2; La gran conquista de Ultramar, 1; Obras de don Gaspar Melchor de Jovellanos, 2; Dramáticos posteriores a Lope de Vega, 1; Escritores en prosa anteriores al siglo xv, 2; Escritos de Santa Teresa de Jesús, 2; Comedias escogidas de don Francisco de Rojas, 1; Obras escogidas del padre Feijóo, 1; Poetas castellanos anteriores al siglo xv, 2; Autos sacramentales, 1; Obras originales del conde de Florida Blanca, 1; Obras escogidas del P. Pedro Rivadeneira, 1; Poetas líricos del siglo xviii, primero y segundo, 2.

Nous recommandons à nos lecteurs la *Revue politique, littéraire et scientifique*, dirigée par MM. Eug. Yung et Em. Alglave.

Voici le sommaire du n.º 49 :

La semaine politique.
Institution royale de la Grande-Bretagne.
La science de la religion.
Le 4 Septembre.
Questions militaires.—L'école de Saint-Cyr.
Bulletin des sociétés savantes.—Académie des sciences morales.—Société de géographie.
La semaine littéraire.—L'Allemagne aux Tuileries.—Publications diverses.

Histoire de l'Observatoire de Paris.
Collège de France.—Médecine expérimentale.
Pathogénie des maladies qu'on régné pendant les blocs de Paris et de Metz.
Société géologique en France.—Société de biologie de Paris.—Société clinique de Paris.—Académie des sciences et de médecine de Paris.
Bibliographie scientifique.
Chronique scientifique.

On s'abonne à Paris, à la librairie Germer Baillière, 17, rue de l'Ecole-de-Médecine; à Bruxelles, chez M. Mayolez, libraire, 35, rue de l'Empératrice, et chez tous les libraires.

GRANDE MAISON

D'EXPORTATION, DE COMMISSION,

de transit et de transport pour toutes les villes d'Espagne, d'Italie, de l'Algérie, de l'Égypte et autres du littoral de la Méditerranée; transports pour toute la France et le Nord de l'Europe:

9, Place de la Bourse, 9

MARSEILLE

Adresser lettres, communications et avis à son représentant à Marseille, M. Maison-Dieu Laforgue.

Pour tout ce qui concerne l'Espagne, on peut s'adresser par lettre à l'administrateur du journal, calle de las Hileras, 46, Madrid.

Seule maison de Marseille où se trouve un entrepôt des véritables vins d'Espagne et autres produits espagnols.

Les vins de Xérès et de Malaga sont d'une classe extra-supérieure. Leur pureté et l'authenticité de leur origine sont garanties.

Expéditions pour toute la France, l'Italie et le Nord de l'Europe.

EDOUARD BAUDEVIN

69, Calle de Alcalá, 69.

IMPRENTA DE L'ESPAGNE NOUVELLE

calle de las Hileras, num. 16.